26 Août 2025

Circulaire de rentrée 2025/2026

C'est avec beaucoup de joie que je vous souhaite la bienvenue pour cette nouvelle année scolaire 2025-2026. En espérant que chacun d'entre vous ait pu profiter de la pause estivale pour se reposer, découvrir, et revenir avec énergie.

Une nouvelle année commence, pleine de découvertes et de projets à construire ensemble. Comme toujours, notre priorité sera de faire de notre école un lieu accueillant, bienveillant et stimulant pour tous les élèves. Nous aurons à cœur d'accompagner chaque enfant dans ses apprentissages, de cultiver la curiosité, la créativité, le respect et l'entraide.

Nous accueillons ainsi pour cette rentrée deux nouvelles enseignantes : Lucie LEROY en TPS-PS-MS et Camille PEAUDEAU sur la classe de CE1-CE2. Bienvenues à elles.

Nous souhaitons une très belle année scolaire à tous les élèves, à l'APEL, l'OGEC et à toutes les familles.

Au nom de l'équipe enseignante,
Charlène BATY– Chef d'établissement

LES EFFECTIFS, LES ENSEIGNANTES, LE PERSONNEL OGEC

L'école comptera à la rentrée **128 élèves** répartis en **6** classes :

TPS-PS-MS	**23 élèves (+ 3 arrivées en janvier)**	**Lucie LEROY- ASEM Angélique DURAND**
MS-GS	**22 élèves**	**Anaïs REMIGEREAU – ASEM Claire GUERY**
CP-CE1	**20 élèves**	**Stéphanie JUGIAU**
CE1-CE2	**20 élèves**	**Charlène BATY et Camille PEAUDEAU**
CE2-CM1	**20 élèves**	**Céline MICHAUD**
CM1-CM2	**23 élèves**	**Angélique HERBRETEAU**

Charlène BATY, chef d'établissement, sera déchargée de sa classe les jeudis et un lundi sur trois.

Isabelle CHUPIN, enseignante spécialisée sera présente à l'école sur deux ou trois périodes dans l'année. Elle viendra sur deux demi-journées. Elle accompagne en général des petits groupes d'élèves de cycle 2 ayant des besoins, sur des temps de travail d'une durée de 30 à 45 minutes. Ou bien, elle accompagne l'enseignante pour répondre aux besoins d'un groupe au sein de la classe.

CANTINE	Pause méridienne/ Trajet cantine	PERISCOLAIRE	ENTRETIEN DES LOCAUX	AESH (personnels non OGEC)
Agnès DAVID, responsable Katia ROBIN Nathalie FRISON Priscilla DELIGNE	**Carine BRILLAUD Loris POTIER**	**Katia ROBIN, directrice Agnès DAVID Claire GUERY Angélique DURAND**	**Nathalie FRISON**	**Carine BRILLAUD Nelly SORIN Stéphanie CROISETTE**

Rentrée des enseignantes	Vendredi 29 août 2025 avec les portes ouvertes de 18h00 à 19h00.	
Rentrée scolaire des élèves	Lundi 1 septembre 2025	
Vacances de la Toussaint	Samedi 18 octobre 2025	Lundi 3 novembre 2025
Vacances de Noël	Samedi 20 décembre 2025	Lundi 5 janvier 2026
Vacances d'hiver	Samedi 14 février 2026	Lundi 2 mars 2026
Vacances de printemps	Samedi 11 avril 2026	Lundi 27 avril 2026
Vacances d'été	Samedi 4 juillet 2026 au matin	

Le **lundi 10 novembre ne sera pas travaillé.**
Deux samedis matins seront travaillés : **samedi 6 décembre** pour le Téléthon
samedi 28 mars

HORAIRES DE L'ECOLE

Maternelle

Matin	8H30 ouverture de portail	8H45 fermeture du portail
Midi	12H30 ouverture du portail	12h40 fermeture du portail
Après midi	13H15 ouverture du portail	
Soir	16H30 ouverture du portail	16H45 fermeture du portail- départ périsco

Elémentaire

Matin	8H30 ouverture de portail	8H45 fermeture du portail
Midi	12H30 ouverture du portail	12h40 fermeture du portail
Après midi	13H45 ouverture du portail	14H00 fermeture du portail
Soir	16H30 ouverture du portail	16H45 fermeture du portail- départ périsco

ATTENTION : Les parents veilleront à ce que les horaires soient respectés pour le bon déroulement de la classe

En dehors de ces horaires, merci d'utiliser les sonnettes situées à chacun des deux portails de l'école
Pour les élèves ayant des prises en charge extérieures pendant le temps scolaire, merci de contacter l'enseignante en précisant les jours et les horaires. Lorsque votre enfant revient d'un rendez-vous, il devra sonner pour pouvoir entrer. Nous vous demandons de patienter avec lui le temps que le portail s'ouvre.
Nous vous rappelons qu'à partir du moment où les enfants sont avec leurs parents, ils ne sont plus sous la responsabilité des enseignantes.

LA SECURITE AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT

Des exercices d'évacuation (liés aux incendies) et des exercices de confinement (liés aux intrusions) ont lieu dans l'année. Les premiers se feront avant la Toussaint

ABSENCE DES ELEVES

Toute absence prévisible doit être signalée plusieurs jours à l'avance. Le chef d'établissement est tenu de signaler chaque fin de mois à l'Inspecteur d'Académie les élèves ayant manqué la classe sans motif légitime ni excuse valable au moins 4 demi-journées dans le mois.

Toute absence imprévisible doit être signalée le jour même avant la rentrée des classes par mail à l'enseignante et par téléphone au 07-67-63-05-78 et justifiée par écrit au retour de l'enfant (utilisez les bulletins d'absence). Le certificat médical n'est exigible que dans le cas où l'enfant a contracté une maladie contagieuse. Vous devez aussi contacter la cantine et le périscolaire si nécessaire :

LE REGLEMENT INTERIEUR de l'ECOLE NOTRE DAME

Le règlement définit les règles de fonctionnement de l'école en général et de notre école en particulier. Son but est de faciliter la vie de tous dans l'école.
Il a été lu et signé sur la fiche de renseignements rendu à la direction fin juin 2025.
Vous retrouverez une version numérique sur le site de l'école.

ASSURANCE DES ELEVES

Comme les années passées, l'école oblige à tous les élèves l'assurance de la mutuelle Saint Christophe. Elle coûte **5.30 €** pour l'année scolaire. Elle sera payée par tous en septembre (prélèvement le 20/09/2025)

Ceci n'est pas une proposition. Il vous revient de compléter celle-ci par une autre assurance si vous ne la trouvez pas suffisante. Sachez que la majorité des élèves des établissements catholiques de Vendée, écoles, collèges et lycées sont assurés par les Mutuelles Saint Christophe.

Les atouts de l'assurance scolaire de la Mutuelle Saint-Christophe assurances

Une protection
à chaque instant : **24h/24,**
365 jours par an, y compris
pendant les congés.

En tous lieux, qu'il soit à l'école,
à la maison, à des activités
extra-scolaires… ou en voyage
à l'étranger !

En toutes circonstances
en cas d'accident,
de racket à l'école
ou sur son trajet…

Si vous souhaitez davantage de renseignements sur votre contrat d'assurance scolaire (remboursement, adhésion…), contactez notre service dédié par mail : **service.asp@msc-assurance.fr** ou par téléphone au **01 56 24 76 00** (suivi du choix 2, puis du choix 1).

COMMUNICATION PAR MAIL

Comme chaque année et afin que vous sachiez ce qui se passe à l'Ecole Notre Dame, vous recevrez chaque mois la lettre d'informations par mail.

Chaque classe possède sa boîte mail ce qui permet une communication aisée avec l'enseignante de votre enfant :

Classe TPS/PS/MS- Lucie	**l.leroy@stsulpiceleverdon-notredame.fr**
Classe MS/GS- Anaïs	**a.remigereau@stsulpiceleverdon-notredame.fr**
Classe CP/CE1- Stéphanie	**s.jugiau@stsulpiceleverdon-notredame.fr**
Classe CE1/CE2- Charlène / Camille	**c.baty@stsulpiceleverdon-notredame.fr**
Classe CE2/CM1- Céline	**c.michaud@stsulpiceleverdon-notredame.fr**
Classe CM1/CM2- Angélique	**a.herbreteau@stsulpiceleverdon-notredame.fr**
Direction	**direction@stsulpiceleverdon-notredame.fr**

Nous nous efforcerons, la direction et les enseignantes, à ne vous envoyer des mails que du lundi au vendredi de 8h à 18h30. De même, la direction et l'équipe enseignante ne répondront plus aux mails en dehors de ces créneaux.

Autres mails importants :

Présidente OGEC : Mme PORCON	**ogec@stsulpiceleverdon-notredame.fr**
Président APPEL : Mme HELIN	**apel@stsulpiceleverdon-notredame.fr**
Commission Téléthon : Mme CAILLER	**telethon.notredame@gmail.com**
Commission fêtes	**fetes-notredame@outlook.fr**
Matinée travaux	**matinee.travaux.ecole@gmail.com**
Périscolaire : Mme ROBIN	**cap.gribouille@orange.fr**
Cantine : Mme DAVID	**cantine.stsulpice@yahoo.com**

RENCONTRE PARENTS / ENSEIGNANTS

Nous souhaitons qu'en cas de problème, vous n'hésitiez pas à venir nous rencontrer (en prenant rendez-vous). Les problèmes qui se résolvent le mieux sont ceux dont on parle… avec ceux qu'ils concernent.

RENDEZ-VOUS AVEC LE CHEF D'ETABLISSEMENT

Vous pouvez me rencontrer à l'école en prenant rendez-vous au moins 2-3 jours avant. Pour toute demande, je vous remercierai de m'en donner l'objet.

REUNIONS DE CLASSE

Une réunion de présentation est programmée afin de mieux connaître et comprendre le fonctionnement de la classe de votre enfant. C'est un moment très important pour vous parents et aussi pour les enseignantes. Veuillez noter dès à présent les dates de réunion vous concernant :

PS MS	Mardi 30 septembre 18h30
MS GS	Mardi 23 septembre 18h30
CP CE1	Mardi 16 septembre 18h30
CE1 CE2	Jeudi 18 septembre 18h30
CE2 CM1	Lundi 29 septembre 18h30
CM1 CM2	Lundi 29 septembre 18h30

FRAIS DE SCOLARITE

Vous avez cette année signé le contrat de scolarisation qui vous a permis de choisir le montant des rétributions pour la rentrée prochaine. Le paiement des rétributions se fera par prélèvement automatique de septembre à juin. Les nouvelles familles ont rempli une autorisation de prélèvement et transmis leur RIB.

Les rétributions sont proposées cette année à :

Choix 1 : 1 enfant : 34 € par mois	2 enfants : 68 € par mois	3 enfants : 97 € par mois
Choix 2 : 1 enfant : 36 € par mois	2 enfants : 72 € par mois	3 enfants : 103 € par mois

LES ANNIVERSAIRES et LA COLLATION FRUITEE

Les bonbons, les gâteaux ne sont pas autorisés à l'école. Pour fêter l'anniversaire de votre enfant, nous lui proposons de partager un ou plusieurs de ses centres d'intérêt avec sa classe. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'enseignante de votre enfant pour plus de renseignements.
Il est proposé une collation fruitée dans la première partie de matinée de classe. Les fruits frais coupés, les fruits secs, les fruits au sirop, les légumes crus coupés sont autorisés. Il est préférable pour les plus jeunes de les mettre dans une boîte notée au nom de l'enfant et de fournir une petite fourchette si nécessaire.
Les professionnels de la santé nous ont signifiés toutefois qu'une collation n'était pas une obligation et que l'enfant pouvait largement s'en passer. Nous constatons que nous engendrons beaucoup moins de déchets et que notre composteur se remplit.

SITE INTERNET

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site de l'école à l'adresse suivante : http://stsulpiceleverdon-notredame.fr Nous essaierons de faire vivre au mieux ce site. N'hésitez pas à le consulter de temps en temps.

CANTINE

Mme Agnès DAVID, responsable du restaurant scolaire, communiquera avec vous tout au long de l'année scolaire sur le « portail famille » **https://ecolenotredame-portail-defi.net.** Vous y trouverez toutes les informations utiles sur le déroulement de la pause déjeuner (règlement, menus de la semaine, animations …) Nous vous rappelons que les absences du jour, non prévues, doivent être signalées directement par mail (cantine.stsulpice@yahoo.com) ainsi que tout problème concernant une inscription à la cantine.

PERISCOLAIRE

Directrice : **Mme Robin Katia**
Animatrices : **Mme David Agnès, Mme GUERY Claire, Mme DURAND Angélique**
Toutes les inscriptions se font via le Portail Familles:
https://ecolenotredame.portail-defi.net/
Des modifications pourront être validées dans un délai de 24 h.
Respectons les règles afin de ne pas mettre le personnel et les enfants accueillis au périscolaire, en difficulté
Contact : cap.gribouille@orange.fr tél : 09-77-92-41-56
⚠ Beaucoup de mails arrivent dans les indésirables, surveillez vos spams.

LES ASSOCIATIONS DE PARENTS

Nous profitons de ce début d'année pour vous présenter deux instances essentielles à la vie de notre établissement : **l'OGEC** et **l'APEL**.

- **L'OGEC** (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) est l'association responsable de la gestion matérielle, financière et juridique de l'établissement. Il assure, entre autres, l'entretien des locaux, la gestion du personnel non enseignant en tant qu'employeur, le suivi du budget, la gestion du périscolaire et de la cantine. L'OGEC, en lien étroit avec la direction, permet à l'école de fonctionner dans les meilleures conditions possibles.

- **L'APEL** (Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre) représente les familles au sein de l'établissement. Elle joue un rôle essentiel dans l'animation de la vie scolaire par l'organisation de moments conviviaux essentiels à la vie de notre école (pot de rentrée, jus de pommes, festival jeune public, apéritif concert, verdondine, fête d'été...) et dans le soutien aux projets éducatifs. L'APEL est aussi un relais entre les parents et l'équipe éducative.

Ces deux associations, animées par des parents bénévoles dynamiques, sont un pilier du bon fonctionnement de notre communauté éducative et ont toujours besoin de soutien N'hésitez pas à les rejoindre : votre engagement, même ponctuel, est précieux. Elles vous solliciteront pour leur apporter votre soutien lors des manifestations.

Si vous souhaitez découvrir le fonctionnement de l'une ou l'autre de ces associations, n'hésitez pas à assister à leur première réunion :
APEL : Mardi 9 septembre à 20h30 à l'étage au-dessus de la classe de PSMS.
OGEC : Mardi 16 septembre à 20h30 même endroit.

Toute l'équipe enseignante vous donne rendez-vous le VENDREDI 29 AOÛT entre 18h00 et 19h00.
L'occasion pour les enfants de venir découvrir leur classe et leur enseignante / ASEM.
Ils pourront déposer toutes leurs affaires à ce moment.
L'APEL et l'OGEC vous offriront le verre de la rentrée.

Bien cordialement
Charlène BATY
Chef d'établissement